

La fédération des Producteurs de Matériaux de Construction (PMC) est une organisation coupole qui regroupe la plupart des secteurs de matériaux de construction. Elle représente plus de 600 producteurs dans les trois Régions, parmi lesquels près de 2/3 sont des PME. Ces entreprises emploient ensemble plus de 30 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de près de 15 milliards d'euros. Elles sont aussi très exportatrices et contribuent au surplus de la balance commerciale belge avec près de 60% de leur chiffre d'affaires consolidé.

Bref retour sur 2023

Les feux de forêts et les perturbations climatiques en 2023 ont accru la prise de conscience du changement climatique et de la nécessité de réduire rapidement et drastiquement les émissions de gaz à effet de serre ainsi que d'agir de manière plus 'durable'. Les autorités y ont donné suite en prenant diverses initiatives en fonction de leurs compétences respectives. Avec pour conséquence, des réglementations et mesures parfois peu coordonnées dont les producteurs doivent tenir compte. Il leur faut ainsi, **dans un contexte qui ne leur est pas trop favorable, continuer à produire suffisamment pour que la vague de rénovation ne soit pas ralentie par manque de matériaux de construction, et réutiliser et recycler autant que faire se peut les déchets de construction.** Plusieurs contacts et concertations que le PMC a pris et eus avec les autorités au cours de l'année ont contribué à ce que les intérêts et les contraintes des producteurs soient mieux pris en considération aux niveaux européen, fédéral et régional.

En parallèle, en préparation aux élections prochaines, le PMC a également procuré le nouveau **mémorandum** aux responsables politiques européens, fédéraux et régionaux, et rencontré plusieurs d'entre eux pour leur présenter le document et les points d'attention des producteurs de matériaux de construction, et échanger avec eux à ce sujet.



Ce bref retour ne vise pas à lister toutes les initiatives du PMC en 2023 mais bien à s'arrêter sur quelques-unes d'entre elles.

Construction durable

Avec la demande croissante pour plus de durabilité, la **circularité et la performance environnementale** ont de plus en plus d'importance dans la construction.

Le PMC a ainsi participé activement à des groupes de travail et projets qui avaient trait à la **gestion circulaire des matériaux** et la **construction circulaire**. Ceux-ci avaient été mis en place par les pouvoirs publics directement ou avec d'autres parties prenantes dans le cadre de Circular Wallonia, ACER (Alliance wallonne Climat Energie Rénovation), Werkagenda Circulair Bouwen





(Programme flamand de Construction Circulaire), Circulair Vlaanderen, ..., en vue de promouvoir la circularité dans la construction.

Le PMC a également attiré l'attention des autorités et autres parties prenantes sur les **processus de**



production et de recyclage, les matériaux et systèmes de construction, les techniques de construction et de rénovation, toujours plus performants environnementalement et techniquement, et que les producteurs s'efforcent d'encore sans cesse améliorer pour contribuer au Pacte vert européen (Green Deal) et à un avenir durable. Des évolutions sont ainsi enregistrées dans divers domaines, comme les matériaux de construction et emballages avec des **pourcentages de recyclât, la**



dématérialisation (réduction des matières premières et de la consommation énergétique sans compromis sur la qualité et la fonctionnalité), **matériaux séquestrant le CO2**, la réduction des déchets de construction grâce à du **sur mesure**, aux techniques de construction et de rénovation avec du **préfabriqué**, aux systèmes de construction



démontables qui rendent les bâtiments plus flexibles aux adaptations et/ou changement de destination, ...



Pour ce qui concerne la performance environnementale, les matériaux **biosourcés** suscitent de plus en plus d'intérêt. Et des producteurs de matériaux 'conventionnels' aussi se diversifient dans les biosourcés pour y répondre.

Il est vrai que les matériaux de base biosourcés ont a priori une faible empreinte écologique. Certains font alors un raccourci en assimilant tout simplement la construction durable à l'utilisation de matériaux biosourcés. Mais il n'est alors souvent pas tenu compte de l'impact éventuel de la culture, de la récolte, du transport, d'éventuels liants et/ou produits de conservation, Pour lever tout doute relativement à l'impact environnemental et de manière à préserver des conditions de concurrence équitable, le **PMC a demandé aux autorités de définir une méthode unique étayée scientifiquement pour évaluer la durabilité ou performance environnementale dans la construction.**

TOTEM (Tool to Optimise the Total) l'outil d'évaluation développé par les **peut certainement rencontrer cette** environnemental des bâtiments sur large éventail d'indicateurs d'impact. investi dans le développement de l'étendre, alors qu'après plusieurs **peu utilisé.** Et en laissant ainsi



Environmental impact of Materials), Régions avec la collaboration du Fédéral, **demande.** Il permet de calculer l'impact tout leur cycle de vie et à l'aide d'un Les pouvoirs publics ont déjà beaucoup TOTEM et continuent à l'affiner et années déjà, **TOTEM n'est toujours que** suffisamment d'espace libre sur le



marché, de **nouveaux outils et labels sont continuellement mis sur le marché** pour une évaluation plus limitée et avec moins d'indicateurs de la durabilité et circularité dans la construction. Et comme ils n'utilisent pas tous les mêmes critères, méthode d'évaluation et indicateurs, et qu'ils ne sont pas tous aussi fiables non plus, les **résultats sont difficilement comparables, et créent ainsi la confusion et en affectent la crédibilité**. Enfin, les **coûts engendrés par tous ces outils d'évaluation et labels sont supportés souvent inutilement par l'utilisateur final**.

Quelques autorités y voient l'opportunité de développer une activité économique autour des biosourcés sur leur territoire, bien que pas mal de ces matériaux sont importés. Elles promeuvent alors ces matériaux, mais malheureusement souvent aussi au détriment des autres matériaux. **Le PMC a posé la question s'il était réellement possible de négliger voire de défavoriser certains matériaux sans décourager des (nouveaux) investissements des producteurs et prendre ainsi le risque de freiner la vague de rénovation qui est tant nécessaire par manque de matériaux ? Ou en d'autres mots, les matériaux biosourcés sont-ils en mesure de rencontrer seuls l'énorme demande de matériaux nécessaire pour rendre le parc immobilier performant énergétiquement ?** La sagesse populaire ne dit-elle pas de ne pas mettre tous ses œufs dans un même panier ? **Le PMC a également encore posé la question de comment recycler localement les déchets de construction sans que la production correspondante ne soit encore présente ?**



La démolition et reconstruction a une valeur ajoutée économique, sociale et environnementale

Le régime de TVA favorable pour la démolition et reconstruction arrivait à échéance fin 2023. Étant donné l'importance de plusieurs parties prenantes, la prolongation de cette mesure fédérale. C'est ainsi que le mémorandum que lors de et leurs collaborateurs, **sur relativement à l'impact l'activité économique en**



cette mesure pour la construction, parmi lesquelles le PMC, ont plaidé mesure auprès du Gouvernement **PMC a mis l'accent, tant avec son contacts avec des ministres du kern le coût réduit de la mesure fiscale positif tant sur la construction et général, que sur le plan social par**

l'augmentation de l'offre sur le marché résidentiel et la pression sur les prix qui en résulte, **et sur le plan écologique** en contribuant à la densification urbaine et à la préservation de l'environnement.

Pendant la concertation relativement à la réforme fiscale où la prolongation de la mesure a été envisagée, le PMC a à nouveau pris activement contact avec les cabinets concernés pour encore souligner la valeur ajoutée de la mesure fiscale. Bien que les rumeurs annonçaient initialement la fin de la mesure, celle-ci reste malgré tout d'application mais avec une malheureuse modification limitative.

De par l'importance de la mesure pour la construction et même pour la société toute entière, **nulle doute qu'elle sera remise à l'ordre du jour du nouveau gouvernement**.



Transition énergétique

La production et le recyclage de plusieurs matériaux de construction sont énergivores.

Mais nous ne pouvons difficilement nous passer de ces matériaux et sites de production si nous voulons atteindre les objectifs climatiques dans les temps et si nous voulons recycler autant que faire se peut les déchets de construction localement.

Les producteurs concernés investissent beaucoup pour **rendre leurs processus de production toujours plus efficaces énergétiquement** ainsi que dans des **installations d'énergie renouvelable**, mais ne peuvent couvrir ainsi leur consommation totale en énergie. Un **approvisionnement externe en énergie reste indispensable.**

Pendant la concertation relativement à la réforme fiscale, il a été envisagé au sein du gouvernement de prendre des mesures visant à **accélérer la transition énergétique**. Amener fiscalement les entreprises à accélérer la diminution de leurs émissions de CO₂ paraît effectivement une bonne idée. Pour autant que des alternatives aux énergies fossiles soient disponibles en quantités suffisantes.

Le PMC a pris activement contact avec les cabinets concernés avec la demande d'aligner l'accélération de la transition énergétique sur la disponibilité des vecteurs énergétiques neutres en carbone.

Il faut à tout prix électrique ne puisse suivre investissements planifiés électriques, de H₂ et de cas aux Pays-Bas où le est à sa capacité maximale conséquence que des peuvent plus s'y raccorder provinces. **Le PMC a fait responsables politiques**



éviter que le réseau en attendant les dans les réseaux CO₂. Comme c'est le réseau électrique avec pour entreprises ne dans plusieurs **remarquer aux concernés qu'en**

l'absence de sources alternatives d'énergie accessibles aux entreprises, accélérer la transition énergétique à l'aide de mesures fiscales, correspond à une augmentation des coûts pour les producteurs. Ce qui **amènera des augmentations de prix dans la construction** avec des conséquences prévisibles sur la construction et l'activité économique en général. En d'autres mots, **l'accélération de la transition énergétique pour réduire les émissions de CO₂ des entreprises pourrait, dans le contexte actuel, freiner la vague de rénovation et ainsi la diminution des émissions de CO₂ du parc immobilier.**

Transition digitale

La digitalisation est encore toujours quelque peu à la traîne dans le secteur de la construction. Nombre d'acteurs de la construction travaillent toujours avec des systèmes informatiques élémentaires qui requièrent d'importants moyens et ressources humaines pour la tenue à jour des informations produit techniques, commerciales, ..., ainsi que pour l'échange et le traitement des données transactionnelles (commandes,





confirmations, livraisons, ...). **Le risque n'est pas négligeable que ce ne sont pas les informations produites les plus récentes ni les dernières évolutions techniques et innovations qui sont utilisées par nombre d'acteurs de la construction.** Et la quantité de données disponibles et à traiter, rend aussi les **erreurs humaines** inévitables.

Dans ce contexte, le PMC avait lancé 3 projets ces dernières années pour faire avancer progressivement la digitalisation dans le secteur. Un de ces projets est **MatBim, qui a été présenté début juin aux architectes, entrepreneurs et producteurs.**

Le Building Information Modelling (BIM) permet à l'aide de modèles d'information de construction 3D de centraliser et de suivre efficacement tout le cycle de vie d'un bâtiment. Mais le BIM avait des limitations par l'absence de standardisation, ce qui se traduisait par un manque de flexibilité, et de contenus BIM fiables et intégrables. **À l'initiative du PMC et avec**



le soutien de quelques producteurs et plusieurs parties prenantes de la construction comme Embuild et Buildwise, **MatBim** (www.matbim.be) se présente comme une **initiative de standardisation de BIM** qui permet d'y remédier. MatBim permet ainsi que **ce qui est conçu de manière neutre sur le plan des marques de matériaux, peut aussi être construit avec les produits de construction disponibles sur le marché.** Enfin, MatBim permet aussi aux producteurs de **mettre facilement à disposition de manière digitale, l'information concernant les matériaux et/ou systèmes de construction, qui peut être intégrée directement et mise à jour dans des modèles BIM.**

Un autre projet du PMC qui est complémentaire et qui a aussi pour but tant d'augmenter l'efficacité dans le secteur de la construction que de faciliter la collaboration entre les différents acteurs de la construction, est la **mise en place d'une banque de données centrale neutre et distribuée.** Cette banque de données doit être une **source fiable et unique**, où toutes les **informations produites** techniques, commerciales et autres, **et les contenus BIM sont mis à disposition des acteurs de la construction par le biais d'un accès sécurisé et contrôlé.** Cette banque de données contribuera ainsi à la **pertinence des informations produites disponibles et consultées**, et à la **convivialité des recherches** des matériaux et systèmes de construction les plus indiqués. Elle **facilitera aussi l'échange et le traitement de données** (listes de prix, ...) entre les acteurs de la construction.



Pour la mise en place de ce projet, le PMC a fait appel à l'expérience et le soutien technique de athumi (nouveau nom de Digitaal Vlaanderen). athumi est prêt à intervenir comme partie neutre et indépendante pour accompagner la mise en place de ce **projet à l'échelle nationale.**

Avec le soutien actif du PMC, athumi a impliqué les principales parties prenantes de la construction dans le projet. La **concertation sectorielle** cherche à aligner toutes les parties prenantes de manière à élaborer un **business case en 2024.**